

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance extraordinaire du 15 novembre 2012

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 15 novembre 2012 à 19 h, au 2^e étage de la salle du conseil située, au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Réjean Major	Maire
	Madame	Michelyne Bélair	Conseillère
	Madame	Karo Poirier	Conseillère
	Monsieur	Denis Lacroix	Conseiller

Sont absents :	Monsieur	André Patry	Conseiller
	Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
	Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

1- Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 20 h.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la municipalité
- 3- Dépôt du rapport sur les revenus et dépenses au 31 octobre 2012
- 4- Varia
- 5- Période de questions
- 6- Levée de la séance extraordinaire

2- Dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la municipalité

Le maire Réjean Major dépose son rapport sur la situation financière de la municipalité et ce, tel que requis par l'article 955 du Code municipal du Québec. Ce rapport sera publié dans le journal local prochainement.

3- Dépôt du rapport sur les revenus et dépenses au 31 octobre 2012

La directrice générale et secrétaire-trésorière procède au dépôt du rapport sur les revenus et dépenses de la municipalité et ce, en date du 31 octobre 2012 avec les prévisions au 31 décembre 2012.

4- Varia

5- Période de questions

Aucune question n'est posée.

6- Levée de la séance extraordinaire

M.B. 2012-11-15-299

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de lever la présente séance à 20h30.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière